

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2020

Etaient Présents 61 titulaires, 0 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

Suppléants : Aucun

Pouvoirs : David MIRANDE à Claude LACOUR, Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET à Jacques MARQUEZE, Jean-Michel IDOPE à Anne BARBET, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPÉ, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Stéphane LARTIGUE, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE

Absents : Alain CAMSUSOU, Patrick MAUNAS, Gérard LEPRETRE, Nathalie PASTOR

RAPPORT N° 201208-10-TOU-

ÉVÈNEMENT VÉLO TRANSPYR 2021 : CONVENTION DE PARTENARIAT

Mme ALTHAPÉ rappelle que le 27 février 2020, le Conseil Communautaire de la CCHB a voté une convention de partenariat avec les organisateurs de la course cyclosportive Transpyr, qui aurait dû faire étape à Oloron Sainte-Marie le 15 juin 2020.

En raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 a été annulée et reportée à l'année 2021.

Il s'agit donc de renouveler cette convention de partenariat pour l'accueil de cette course qui aura lieu le 14 juin 2021.

Cette épreuve, dont c'est la 11ème édition, traversera les Pyrénées en VTT, vélo de route, Gravel ou Vélo à Assistance Electrique, en partant de Saint-Jean-de-Luz pour faire étape à Saint-Jean-Pied-de-Port, Oloron Sainte-Marie, Bagnères-de-Bigorre, Vielha, La Seu d'Urgell, Camprodon pour arriver à Roses en Espagne. La Transpyr se déroulera du samedi 12 au samedi 19 juin 2021. Environ 600 personnes participent à cet événement.

En-dehors des retombées économiques directes pour les hébergeurs du territoire, cet événement est une opportunité pour valoriser notre « Destination vélo » et nous apporterait de la visibilité à l'échelle nationale et internationale (51% d'étrangers : Espagnols, Belges, Anglais).

Soutenu par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays-basque, l'accueil de cette épreuve doit faire l'objet d'un partenariat entre les organisateurs, la ville d'Oloron Sainte-Marie et la CCHB.

La ville d'Oloron Sainte-Marie mettrait à disposition les infrastructures nécessaires à l'accueil de cette course. La CCHB prendrait en charge les repas du soir et le transport des participants entre le lieu de repas et leurs hébergements.

En contrepartie, la CCHB et les Pyrénées béarnaises seraient valorisées sur tous leurs outils de communication et auprès de la presse spécialisée qui suit cet événement.

La dépense relative à cet accueil, estimée à 10 000 €, sera inscrite en section fonctionnement du Budget Primitif 2021.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer cette convention de partenariat avec « Transpyr » et la commune d'Oloron Sainte-Marie,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 08 décembre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY